SERVICE EXPERTISE TERRITORIALE RISQUES ET SECURITE

Sécurité Routière et Déplacements

Octobre 2014

DGO 2013-2017

Données de l'enjeu "deux-roues motorisés"

Période d'étude : 2009-2013

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MANCHE

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche

*Sur la période 2009-2013, on compte 877 accidents impliquant au moins un deux-roues motorisé, dont 53 mortels, **soit 36% de l'accidentologie globale** du département. Ces accidents ont fait 53 tués et 973 blessés (52 tués et 916 blessés circulaient sur les deux-roues motorisés accidentés).*

1. Évolution du nombre d'accidents et de victimes

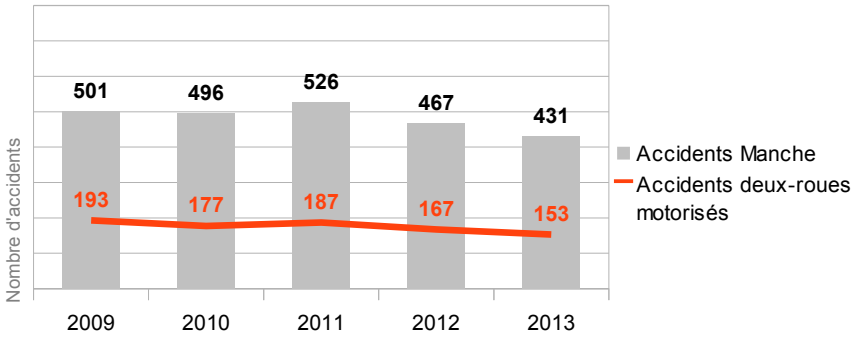

Le nombre d'accidents impliquant au moins un deux-roues motorisé est en baisse sur la période 2009-2013, tout comme le nombre global d'accidents dans le département.

La part d'accidents corporels impliquant une moto augmente encore très légèrement par rapport à la précédente étude (+1 point), tout en restant encore inférieure à la part d'accident avec un cyclomoteur.

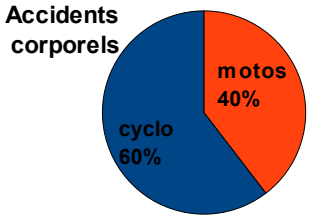

Comme lors des précédentes études, la proportion s'inverse en matière d'accidents mortels puisque la part des accidents mortels de deux-roues motorisés impliquent très majoritairement une moto, tendance qui s' accentue aussi par rapport à l'étude précédente (+2 points).

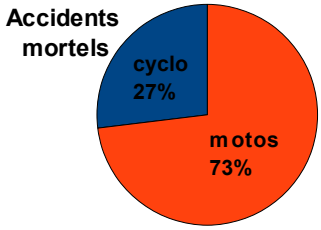

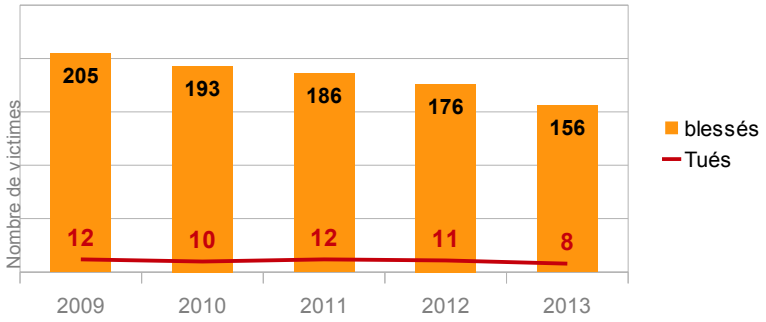

Le nombre de blessés sur un deux-roues motorisé est en baisse sur la période 2009-2013 tout comme le nombre de tués.

Sur ces cinq années, on enregistre 14 tués et 562 blessés en cyclo contre 39 tués et 354 blessés en moto.

2. Répartition des victimes selon l'age

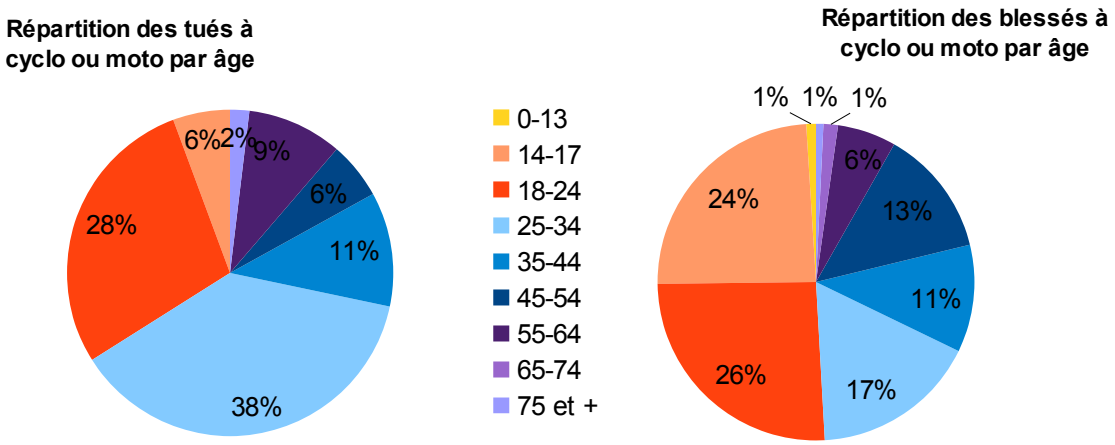

Les jeunes de moins de 25 ans accidentés lors d'un déplacement sur un deux-roues motorisé payent un lourd tribu : ils représentent la moitié des blessés et un tiers des tués. Ils circulent très majoritairement à cyclo comme le montre le graphique ci-après.

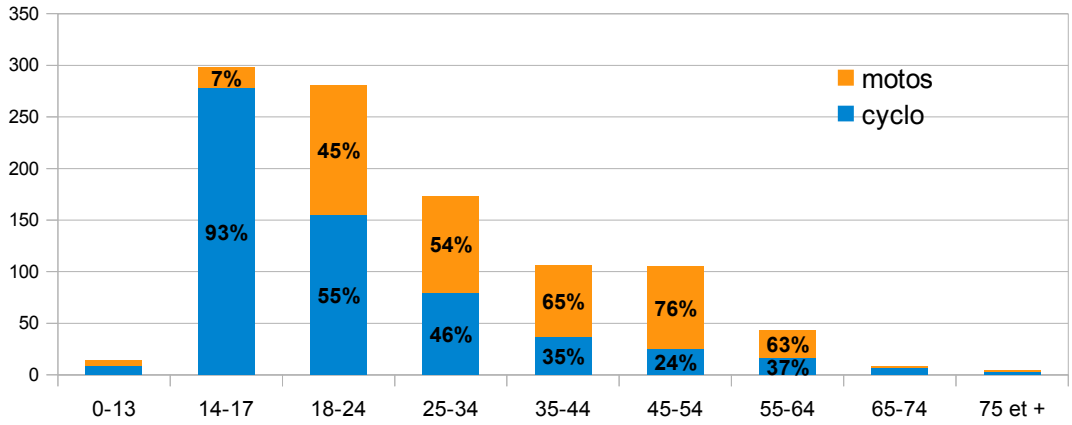

La majorité des accidentés circulant en deux-roues motorisés ont entre 14 et 24 ans et circule sur un cyclo. Passé 25 ans, les victimes d'accidents sont le plus souvent à moto.

3. Répartition des accidents de deux-roues motorisés selon le lieu

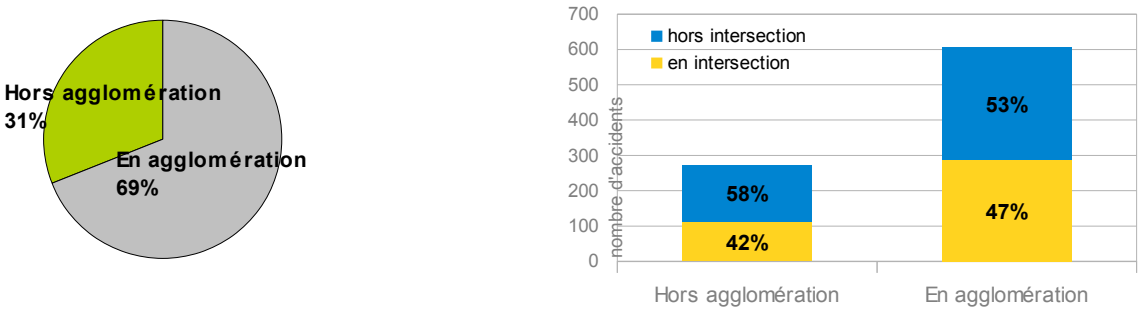

70% des accidents impliquant un deux-roues motorisé se produisent en ville, et dans ce cas, pour moitié dans un carrefour.

En revanche, pour les accidents se produisant en dehors des agglomérations, la majorité des accidents a lieu en dehors d'un carrefour.

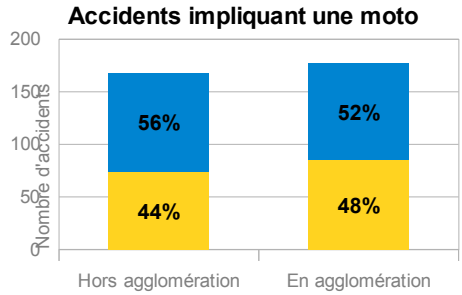

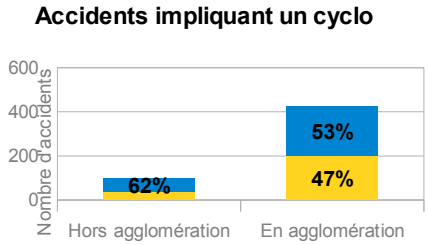

On note toujours une grande disparité entre les types de deux-roues motorisés : la part d'accidents avec une moto est sensiblement la même en agglomération ou en rase campagne, tandis que ceux impliquant des cyclos sont beaucoup plus représentés en ville.

La carte ci-contre montre la répartition des accidents impliquant au moins un deux-roues motorisé en montrant les communes où la part d'accidents avec un deux-roues motorisés est plus importante que la moyenne départementale qui est de 36% *(seules les communes ayant enregistré plus de 10 accidents en cinq ans sont étudiées)*.

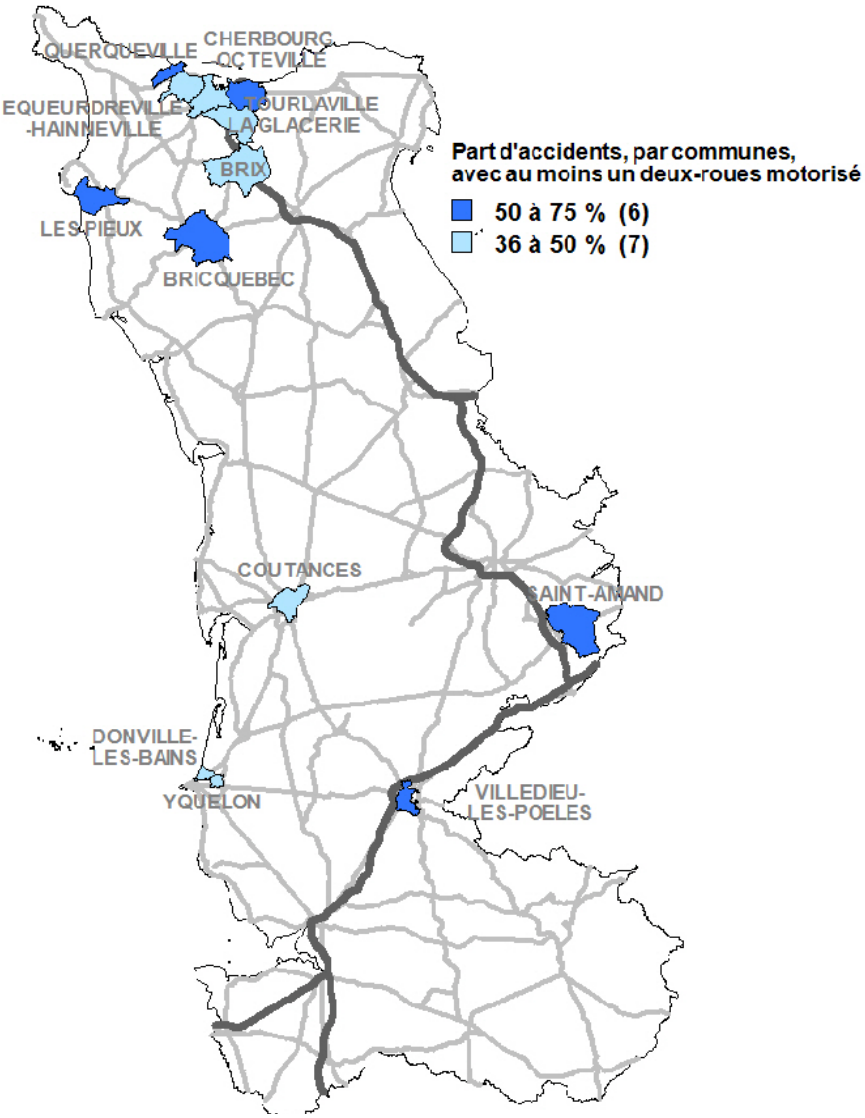

Comme cela a été vu précédemment, la majorité des accidents de deux-roues motorisés ont lieu en agglomération, il est donc assez logique de retrouver l'ensemble des communes de la CUC parmi les communes les plus impactées.
Parmi toutes les communes impactées par l'accidentologie des deux-roues motorisés, seules Villedieu-les-Poêles et Saint-Amand enregistrent plus d'accidents à moto, tandis que les autres enregistrent majoritairement des accidents en cyclo.

Les accidents impliquant un deux-roues motorisé sont majoritaires en ville, notamment pour les cyclomoteurs et les communes les plus touchées sont principalement des unités urbaines.

4. RÉPARTITION SELON LE JOUR ET L'HEURE

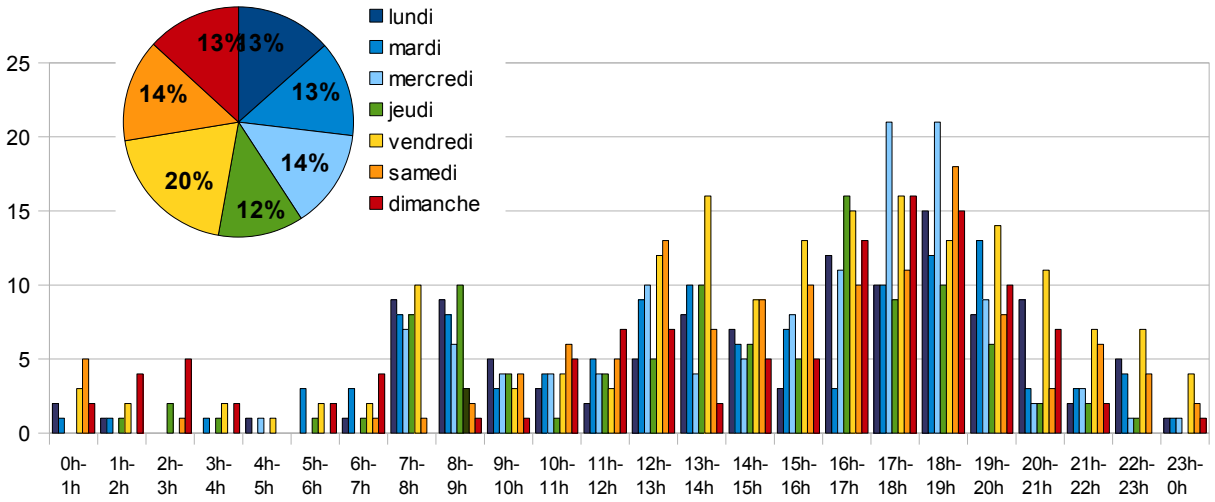

La périodicité des accidents en semaine avec un deux-roues motorisé suit une courbe liée aux horaires classiques des déplacements domicile /travail ou école, à savoir un pic le matin entre 7h et 9h, puis un autre vers 12h et enfin un dernier pic entre 16h et 19h. On peut noter que les pics horaires de fin de journée sont à leur maximum le mercredi.
Globalement, sur l'ensemble de la semaine, c'est le vendredi qui enregistre le plus d'accidents.

L'accidentologie des deux-roues motorisés concerne principalement les jeunes de 14-17 ans circulant à cyclomoteur, en agglomération, aux heures de pointe d'activités et de trafic les jours de la semaine.

5. CAUSES D'ACCIDENTS MORTELS IMPLIQUANT UN DEUX-ROUES MOTORISÉ

L'analyse des accidents mortels sur la période 2009-2013 montre que :

- lorsqu'une personne est tuée alors qu'elle circulait sur un cyclomoteur, elle est à l'origine de l'accident dans 62% des cas et a chuté seule, suite à la perte de contrôle de son cyclomoteur

- lorsqu'une personne est tuée alors qu'elle circulait sur une moto, elle est à l'origine de l'accident dans 53% des cas. Dans la majorité des cas, le motard s'est déporté sur la voie opposée et a percuté un véhicule venant en face.

Responsabilité des tués à cyclo et causes des accidents

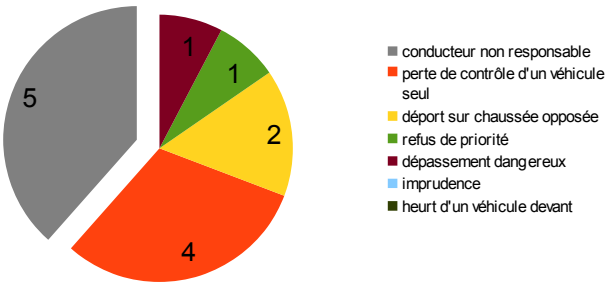

Responsabilité des tués à moto et causes des accidents

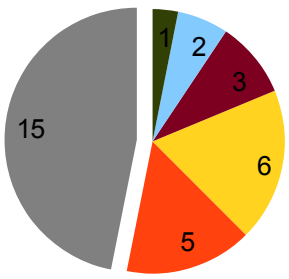

6. TYPOLOGIES TYPES D'ACCIDENTS IMPLIQUANT UN DEUX-ROUES MOTORISÉ

Le présent paragraphe s'attache à trouver les typologies "types" d'accidents avec un cyclo ou une moto, en agglomération et en dehors.

Typologies des accidents de cyclo en agglomération :

81% des accidents de cyclo ont lieu en ville et parmi eux,

- 36% ont lieu avec un cyclomoteur, seul véhicule présent dans l'accident : dans ce cas, dans 65% des accidents, le cyclo n'effectuait pas de manœuvre particulière, a chuté sur une route plate et rectiligne (57%) et sur une route sèche (50%).

- 53% ont lieu entre un cyclo et une voiture, : dans ce cas,

dans 56% des accidents, le cyclomoteur n'effectuait pas de manœuvre particulière avant de percuter ou d'être percuté par la voiture ;
dans 36% des accidents, la voiture effectuait une manœuvre de tourne à gauche, refusant la priorité au cyclo ;
dans 13% des accidents, les deux véhicules circulaient dans le même sens de circulation, sur une même file ;
dans 9% des accidents, le cyclo effectuait un dépassement

Typologies des accidents de cyclo hors agglomération :

Seuls 19% des accidents de cyclo ont lieu en rase campagne et la grande majorité (67%) est le résultat d'une collision avec une voiture et dans 32%, cette collision fait suite à une manœuvre de dépassement ou de déport sur la gauche de la part du cyclo.

Typologies des accidents de motos en agglomération :

51% des accidents de motos ont lieu en ville et parmi eux,

- 26% ont lieu avec une moto, seul véhicule présent dans l'accident : dans ce cas, dans 60% des accidents, la moto n'effectuait pas de manœuvre particulière et a chuté sur une route plate et rectiligne (50%). Dans 80% des accidents, la moto circulait sur une route sèche.

- 64% ont lieu entre une moto et une voiture, : dans ce cas,

dans 66% des accidents, la moto n'effectuait pas de manœuvre particulière avant de percuter ou d'être percutée par la voiture ;
dans 44% des accidents, la voiture effectuait une manœuvre de tourne à gauche ou traversait la chaussée, refusant la priorité à la moto ;
dans 13% des accidents, les deux véhicules circulaient dans le même sens de circulation, sur une même file ;
dans 10% des accidents, la moto effectuait un dépassement

Typologies des accidents de motos hors agglomération :

49% des accidents de motos ont lieu en rase campagne et parmi eux,

- 30% ont lieu avec une moto, seul véhicule présent dans l'accident : dans ce cas,
dans 60% des accidents, la moto n'effectuait pas de manœuvre particulière et a chuté sur une route plate, dans une courbe à gauche (30%). Dans 65% des accidents, la moto circulait sur une route sèche.

- 56% ont lieu entre une moto et une voiture, : dans ce cas,
dans 55% des accidents, la moto n'effectuait pas de manœuvre particulière avant de percuter ou d'être percutée par la voiture ;
dans 47% des accidents, la voiture effectuait une manœuvre de tourne à gauche ou traversait la chaussée, refusant la priorité à la moto ;
dans 20% des accidents, la moto effectuait un dépassement.